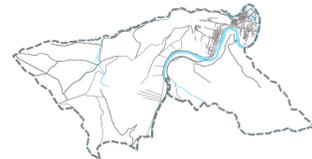


COMMUNE DE FUMAY



Plan Local d'Urbanisme (Transformation du POS en PLU)

Annexes - Informations diverses



Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 25 juin 2020, approuvant le Plan Local d'Urbanisme (Transformation du POS en PLU).

Cachet de la Mairie et signature du Maire

Mathieu SONNET



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 Avenue Philippoteaux
08200 SEDAN
Tel. 03.24.27.87.87 - Fax. 03.24.29.15.22
Email : dumay@dumay.fr

Approuvé le : 25 juin 2020

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

LÉGENDE

— — — Limite de Commune

■ Projet de périmètre dans lequel s'applique le Droit de Prémption Urbain défini par les articles L.211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme. (Totalité des zones urbaines et des zones d'urbanisation future délimitées par le P.L.U. - cf. délibération complémentaire du conseil municipal).

~ Zone d'isolement acoustique en application de l'arrêté préfectoral n°2016/135 du 22 mars 2016
- RD 8051 : 30 à 100 m de part et d'autre
- RD 988 : 30 à 100 m de part et d'autre

